

COUR DES COMPTES

Des préconisations qui s'attaquent aux rémunérations des fonctionnaires

JOUR DE CARENCE

Une journée de salaire est retirée dès le 1er jour d'arrêt de travail (Mesure déjà adoptée par le gouvernement)

L'ÉVOLUTION, VOIRE LA SUPPRESSION DE L'INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE

À l'évidence le caractère désuet de cette indemnité mériterait un sérieux toilettage. Mais, proposer de la maintenir aux seuls agents affectés en IDF, relève de la provocation.

MODIFICATION DES RÈGLES LIÉES AUX MAJORATIONS DE RÉMUNÉRATION ET DES INDEMNITÉS DES FONCTIONNAIRES EN POSTE OUTRE-MER

Ce sujet très sensible mérite un peu plus que des pistes budgétaires. C'est d'une large concertation, associée à de véritables orientations pérennes dont ont besoin les fonctionnaires d'outre-mer et ceux en séjour. Il ne peut être acceptable de réduire l'avenir et la stabilité de ces territoires par le simple prisme des finances publiques.

GEL DU POINT D'INDICE

La cour des comptes veut mettre fin et dénonce la revalorisation de la valeur du point d'indice en juillet 2016 et février 2017, son augmentation aurait eu un surcout de plus de 2,5 milliards. (Mesure déjà adoptée par le gouvernement)

SUPPRESSION DU SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT

Ici la cour des comptes souhaite circonscrire cet avantage à l'existence des prestations familiales de droit commun, dont bénéficient les fonctionnaires. C'est bien d'une régression sociale dont il s'agit.

LE DÉROULEMENT DES CARRIÈRES

Il est suggéré de geler l'avancement durant une année. Il est également proposé de rouvrir des négociations dans les ministères, pour obtenir de « réelles contreparties » aux majorations de traitement déjà accordées par PPCR. C'est une pure provocation !

UNITÉ SGP POLICE SAISIT ÉMMANUEL MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE !

UNITÉ SGP *On ne lâche rien !*

POLICE

FORCE OUVRIÈRE

www.unitesgppolice.com - 12/07/2017

FSM

FORCE OUVRIÈRE

Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

